Les majorettes ont trente ans

Le trentième anniversaire des majorettes de Lady Dance a été dignement fêté lors d'un dîner spectacle. Elles sont désormais prêtes pour une nouvelle saison qui sera marquée, en 2023, par l'organisation d'un festival départemental.

âtons, pompons, ruban, fluo, french cancan... Tous les ingrédients d'une soirée réussie, placée sous le signe de la joie, de la bonne humeur et du partage, étaient au menu d'un dîner spectacle organisé à l'Espace Claude-Capdevielle, où les majorettes de Lady Dance fêtaient leur trentième anniversaire. L'association a en effet été crée en 1992 sous le nom des Sylphides puis renommé en 2012 Lady Dan-

En présence d'une centaine de convives, les majorettes, âgées de quatre à trente-cinq ans, ont présenté de nouvelles chorégraphies, mais aussi une rétrospective des danses présentées au cours de ces



trente années. Et ce, sous la direction de leur présidente et monitrice, Laëtitia Laurent-Chevalier, qui a repris l'association en 2008.

À cette occasion, le club a tenu à remercier tous les partenaires et sponsors, ainsi que les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cet évènement et à son bon déroulement. Le club de majorettes est désormais prêt à accueillir de nouvelles recrues, à partir de quatre ans. Les entraînements débuteront samedi 17 septembre, à 13 h 30, au gymnase. Ils sont gratuits au mois de septembre.

Un festival départemental

Durant cette saison, les Lady Dance auront l'honneur d'organiser le festival départemental, en avril ou en mai 2023. Pour le bon déroulement de cette journée et afin de pouvoir accueillir les différents groupes de majorettes, un appel est lancé à toutes les personnes souhaitant participer à son organisation. À cet effet, une réunion aura lieu vendredi 7 octobre, à 18 h 30, au gymnase.

Contacts. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 06.17.06.78.45, écrire à ladydance@orange.fr ou sur la page Facebook de l'association.

Quatorze pêcheurs à l'étang de Miquet

La société de pêche La Montmaraultoise a organisé son Challenge des anciens, samedi, à l'étang de Miquet.

Quatorze pécheurs se sont affrontés de 8 heures à 11 h 30 et, au final Patrick Demange l'a emporté avec soixante-trois prises et 6,213 kg de poissons. Devant Daniel Denis, soixante-sept prises, 1,024 kg, Luc Boisson, trente-cinq prises, 0,652 kg, Gabriel Juillard, 28 prises, 0,649 kg et Christian Dujon, trois prises, 0.515 kg. Organisé en souvenir des anciens pêcheurs de la société, ce challenge est acquis lorsqu'il est gagné trois années consécutives. **



CÉRÉMONIE. Didier Bouchard *(à droite)*, vainqueur du challenge en 2021, l'a remis à Patrick Demange pour 2022.